

Comité Européen : Droit, Éthique et Psychiatrie

Chers amis membres du CEDEP,

La vie du CEDEP repose sur la qualité des rencontres et des débats de notre Séminaire annuel, mais la survie du CEDEP dépend aussi, comme pour toute association, de son bon équilibre financier.

Depuis trois ans, et malgré le succès des Séminaires, la situation de l'association est déficitaire. Sans être alarmante, elle demande que nous réagissions au plus vite pour éviter des problèmes plus graves, et surtout pour garantir la bonne organisation du XIX Séminaire, en 2010.

Dans cette perspective et après concertation, les membres du Bureau vous proposent un « **Appel à souscription exceptionnel** » – hors cotisation, seule solution pour restaurer au plus vite l'équilibre financier de l'association et garantir son indépendance d'organisation non gouvernementale.

L'apport lié à cette souscription permettra :

- la mise en service et la maintenance d'un site web dont nous avons impérativement besoin pour la communication entre nous : diffusion de l'information, annonce d'évènements, publication d'actes des Séminaires, échanges de textes et débats...
- l'envoi à tout souscripteur d'un dvd documentaire de 4 heures réalisé sur le XVIII^e Séminaire de Paris / 30-31 mai – 1 juin 2009,
- la restauration de l'équilibre financier de l'association.

Souscription à titre individuel :	50 – 100 – ou 150 euros
Souscription au nom d'une association :	250 euros

Si vous êtes prêts à apporter votre soutien à l'association, nous vous serions très reconnaissants de bien vouloir faire le paiement par virement bancaire sur le compte du CEDEP :

Crédit Coopératif Agence Paris Nation 252, Boulevard Voltaire-75544 PARIS cedex 11
Code banque : 45559 Code guichet: 00008 Numéro de compte : 21021295407-84
Numéro IBAN : FR76 4255 9000 0821 0212 9540 784 Code BIC : CCOPFRPPXXX
Communication : « Souscription CEDEP + nom et prénom / nom de l'association »

Nous espérons que vous comprendrez l'état de nécessité qui nous a amenés à vous solliciter pour préserver la viabilité de l'association à court terme, effort qui doit s'accompagner d'une recherche de solutions structurelles sur le long terme qui seront discutées lors de la prochaine Assemblée Générale, le 11 octobre.

Nous vous assurons, chers membre, de nos sentiments bien amicaux.

Eric Messens,
Trésorier du CEDEP